

Lille, le **29 MARS 2023**

Madame, Monsieur le Maire,

Le SMAPI a déposé le 18 juillet 2022 une demande sollicitant une déclaration d'intérêt général pour le plan d'entretien du bassin de l'Escaillon et de la Traitoire Médiante.

Vous trouverez ci-joint, pour affichage en mairie durant une période d'un (1) mois au moins, copie l'arrêté préfectoral de DIG du 24 février 2023.

A l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé.

L'Unité Police de l'Eau se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (ddtm-pe@nord.gouv.fr)

Je vous d'agrée, Madame, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable du  
Service Eau Nature et Territoires



Hélène SOLVES

Copie au Service Territorial Centre de la DDTM  
PJ : 1 copie de l'arrêté préfectoral de DIG

Voir liste ci-après

Réf. : **280/PE** (envoi par mail)

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex  
Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)

Suivez-nous sur : [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) - [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59) - [linkedin.com/company/prefethdf/](https://linkedin.com/company/prefethdf/)